

Prof. Dominique Bourgeois

Chaire des Sciences de la Communication et des médias

Université de Fribourg

Les médias publics : concentration ou concurrence "numérique" exacerbée ?

PATRICK-YVES BADILLO

DOMINIQUE BOURGEOIS

Attention, il s'agit d'un document de travail. Veuillez citer et vous référer à la version définitive :

Badillo, P.-Y., & Bourgeois, D. (2016). Les médias publics : concentration ou concurrence exacerbée ? Chapitre 2 in Badillo, P.-Y. (Coord.). *Médias publics et société numérique. L'heure du grand débat*. Genève: Slatkine, 2016

Abstract

En Suisse, la question des médias et du service public audiovisuel est l'objet d'un grand débat parlementaire et public. Cet article se concentre sur l'analyse de la télévision qui est le centre des enjeux actuels. Plus particulièrement, cet article commence par faire un bilan des arguments favorables ou défavorables au service public puis étudie la place du service public de télévision en Suisse. Enfin, l'article élargit l'approche en proposant une nouvelle analyse des transformations du paysage télévisuel et médiatique au sens large.

Document téléchargé depuis <http://www.dominiquebourgeois.eu>.

CHAPITRE 1

LES MÉDIAS PUBLICS : CONCENTRATION OU CONCURRENCE « NUMÉRIQUE » EXACERBÉE ?

P.-Y. Badillo³, D. Bourgeois⁴

Les médias de service public fonctionnent aujourd'hui dans un contexte totalement différent de celui qui a prévalu pendant une grande partie du XX^e siècle. De nouveaux médias ont transformé les conditions de production de contenus, ainsi que les accès aux contenus. Dans le domaine audiovisuel la multiplication des chaînes et l'essor considérable des contenus sur Internet s'accompagne d'une segmentation de l'audience et de nouveaux usages dans le temps et l'espace. En outre, les paysages politiques changent et les soutiens politiques traditionnels des médias de service public tendent à être de moins en moins forts. En particulier, la gestion des services publics et l'allocation des ressources publiques sont davantage évaluées à partir de critères de marché. Dans ce nouveau contexte, le courant libéral, notamment en Suisse, soulève de nouvelles questions : est-il encore nécessaire de faire payer une redevance ? Ne devrait-on pas financer directement des programmes et non plus les télévisions publiques ?

³ Professeur, Directeur de Medi@LAB-Genève, Université de Genève, Patrick.Badillo@unige.ch.

⁴ Professeure, Université de Fribourg, Suisse, dominique.bourgeois@unifr.ch.

Les médias publics sont ainsi au cœur des réflexions et discussions en cours. Nous concentrerons l'analyse sur la télévision qui est le centre des enjeux actuels. Nous ferons d'abord un bilan des arguments favorables ou défavorables au service public, en présentant les arguments généraux, développés à la fois sur la base de l'histoire et de la théorie économiques, ainsi que les débats actuels en Suisse. Puis nous étudierons la place du service public de télévision en Suisse en mesurant la concentration de la télévision en Suisse. En effet, une forte critique souvent faite à la télévision publique en Suisse concerne sa situation qualifiée de monopole. Enfin, nous élargirons l'approche en proposant une nouvelle analyse des transformations du paysage télévisuel et même médiatique au sens large : la télévision publique n'est-elle pas face à une concurrence exacerbée issue de la disruption et de ce que nous appelons la « googlization » qui marquent l'ensemble des médias ?

1. Pour ou contre les médias publics

L'origine des débats prend racine dans le démantèlement d'AT&T (*American Telephone and Telegraph Company*) en 1984 et le processus mondial de déréglementation qui a suivi. L'essentiel des arguments était alors déjà tracé. Cependant, ces débats ont été récemment réactualisés à propos des télévisions de service public, et, bien sûr, également en Suisse.

1.1. Origine des débats : Le démantèlement d'AT&T en 1984 et le processus mondial de déréglementation

Les débats d'aujourd'hui relatifs au service public s'inscrivent dans le vaste mouvement de déréglementation qui s'est étendu au niveau mondial à partir du milieu des années 1980. Ce mouvement de déréglementation a pour épïcêtre, en 1984, le secteur des télécommunications. C'est en effet le 1^{er} janvier 1984 qu'a eu lieu le démantèlement d'AT&T,